

Route de l'amitié. 150 bateaux feront escale à Concarneau fin juillet



Le maire de Concarneau, André Fidelin, et le président de l'association qui organise la Route de l'amitié, Bruno Le Port, lors de la signature de la charte.

La Ville et l'association Fête du vent et de la mer s'engagent pour préparer ensemble une escale de la Route de l'amitié à Concarneau.

C'est reparti pour un tour. La Route de l'amitié fera à nouveau escale à Concarneau. La participation du port à cet événement qui se tient tous les deux ans a été officialisée lors de la signature d'une charte entre l'association organisatrice, Fête du vent et de la mer, et la Ville. Le maire de Concarneau, André Fidelin, et Bruno Le Port, président de l'association, ont tous les deux paraphé le document, jeudi, à la mairie, en présence de responsables du port de plaisance, du pôle nautique ou encore d'associations.

Cent cinquante bateaux doivent s'amarrer aux pontons de Concarneau, le 29 juillet. Partis d'Audierne, ils auront déjà fait escale à Loctudy. Le lendemain, ils repartiront vers Lesconil, Lorient, Etel et finiront leur cabotage le 3 août, au Palais, à Belle-Ile.

Port en centre-ville

Dans cette charte, les maires et gestionnaires des ports qui accueilleront la flottille s'engagent à « fortement s'impliquer et tout mettre en œuvre pour en faire une réussite, afin que cette fête maritime devienne une grande manifestation populaire incontournable ».

« C'est un plaisir de recevoir cet événement », s'est félicité le maire, André Fidelin, lors de la signature de la charte. « Nous avons un avantage, c'est d'avoir un port en centre-ville et donc une configuration qui se prête bien à ce type d'événement ». La même semaine, Concarneau devrait d'ailleurs aussi accueillir le Tour du Finistère à la voile.

La Route de l'amitié s'inscrira dans la programmation estivale, avec notamment des concerts proposés, apportant « une dynamique et une plus-value à cette manifestation nautique », a indiqué le maire. En pleine saison touristique, il y a « toute une attractivité nautique autour de la Route de l'amitié », a-t-il encore estimé.

Nouer des liens

« Le but est de faire naviguer ensemble des vieux gréements, de la belle plaisance, des yoles et des voiles d'aujourd'hui », a pointé Bruno Le Port. Le tout en respectant trois valeurs cardinales : « L'amitié, la convivialité et l'esprit maritime ». Dans chaque port ont lieu des festivités. Et, « toutes les fêtes sont gratuites ! », a tenu à souligner l'organisateur.

L'événement comporte aussi une dimension pédagogique : « Apprendre aux gens à se respecter, à aider un bateau en difficulté, prendre une amarre », mais aussi avoir des gestes écologiques, comme ne pas jeter une bouteille à la mer. « Des gestes simples qui ne sont, hélas, pas toujours au goût du jour », a regretté Bruno Le Port.

Le parcours de la Route de l'amitié n'a pas été choisi au hasard. « Tous les ports choisis ont un passé de pêche », a souligné Bruno Le Port. Car l'événement, créé en 1997, a toujours cherché à nouer des liens entre le monde de la pêche et celui de la plaisance.

Pratique

La Route de l'amitié aura lieu du 25 juillet au 3 août. Elle fera escale à Concarneau le 29 juillet. Chaque bateau participant devra verser une cotisation de 60 € lors de l'inscription définitive, « pour assurer le respect des engagements de chaque bateau », indique la charte.